ANNONCES LÉGALES

le dauphiné

Partenaire
des acheteurs publics
pour la collecte et la publication
des avis presse & web

Profil acheteur - Plateforme de dématérialisation
www.marchespublics.ledauphine-legales.com

Le JAL (journal d'annonces légales) de vos départements

HAUTE-SAVOIE
Agnès Regat
>> 04 50 51 97 65
Johann Trosset
>> 04 50 71 07 59
LDLlegales74@ledauphine.com

Selon l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, sur la base de la ligne de référence définie en millimètres à l'article 2, le prix du millimètre est de 1,80 €/HT pour l'année 2016

Catherine Vidal
Directrice Annonces Légales
Portable : 06 22 57 23 53
catherine.vidal@ledauphine.com
Laurent Gervasoni
Portable : 06 13 83 11 98
laurent.gervasoni@ledauphine.com

VILLE D'ANNEMASSE

ANNEMASSE
Il fait bon vivre ensemble

Avis d'attribution

Christian Dupessey - Maire
tel de Ville - BP 530 - 74107 ANNEMASSE Cedex
: 04 50 95 07 00
l : commandepublique@annemasse.fr
b : http://www.ville-annemasse.fr
jet : Travaux d'extension de l'école maternelle Bois Livron
férence acheteur : 17BEB13
ture du marche : Travaux
océdure adaptée

ribution du marché
T N° 1 - Terrassements - Gros-oeuvre - VRD
mbre d'offres reçues : 2
te d'attribution : 05/10/17
ONTESSUIT et Fils SA, ZAC de La Chatelaine 15-17, rue René Cassin, 240 Gaillard
ontant indéfini
T N° 2 - Charpente Couverture Bardage
mbre d'offres reçues : 2
te d'attribution : 05/10/17
S FAVRAT CONSTRUCTION BOIS, 84 Route du Lac, 74550 Orcier
ontant indéfini
T N° 3 - Etanchéité
mbre d'offres reçues : 3
te d'attribution : 10/10/17
RL FAVARIO RAYMOND, 267, rue Emile Zola, 73490 La Ravoire
ontant indéfini
T N° 4 - Menuiseries Extérieures aluminum - Occultation
mbre d'offres reçues : 5
te d'attribution : 05/10/17
M.I, 23, route de la salle, 74960 Cran-Gevrier
ontant indéfini
T N° 5 - Serrurerie
e lot a été déclaré INFRUCTUEUX.
T N° 6 - Plâtrerie - Peinture - Isolation Extérieure
mbre d'offres reçues : 1
te d'attribution : 10/10/17
ONGLET SA, 3, rue du Muguet, 74100 Ville-la-Grand
ontant indéfini
T N° 7 - Menuiseries Intérieures bois
e lot a été déclaré INFRUCTUEUX.
T N° 8 - Faux-plafonds
mbre d'offres reçues : 6
te d'attribution : 05/10/17
céflo, 15, rue les Fresnes, 38490 Aoste
ontant indéfini
T N° 9 - Carrelage - Faïence
e lot a été déclaré INFRUCTUEUX.
T N° 10 - Revêtements de sols souples
mbre d'offres reçues : 3
te d'attribution : 09/10/17
EURENAND , PA Ile de Varambon , 01160 Pont-d'Ain
ontant indéfini
T N° 11 - Ascenseur
mbre d'offres reçues : 4
te d'attribution : 09/10/17
RONA Rhône Alpes, Le Parc des Saules, 69000 Oullins
ontant indéfini
T N° 12 - Chauffage - Ventilation - Sanitaires
mbre d'offres reçues : 1
te d'attribution : 10/10/17
I.T.F, 109, impasse des Grandes Resses, 74330 Epagny
ontant indéfini
T N° 13 - Courants forts - courants faibles
mbre d'offres reçues : 4
te d'attribution : 09/10/17
REA ENERGIES, 210, rue Ingénieur Sansoube, 74800 La oche-sur-Foron
ontant indéfini
nvoi le 16/10/17 à la publication
our retrouver cet avis intégral, allez sur
ttp://www.annemasse.fr/La-mairie/Marches-publics

845357200

SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DE L'ARVE ET DE SES AFFLUENTS (SM3A)

Avis d'attibution

Monsieur le Président
00, chemin des Prés Moulin - 74800 Saint Pierre en Faucigny
él : 04 50 25 60 14 - Fax : 04 50 25 67 30
nèl : sm3a@riviere-arve.org - web : http://www.mp74.fr
Objet : Réalisation de diagnostics visuels des systèmes d'endiguements en période courante et post événement
MARCHE A BONS DE COMMANDE
Référence acheteur : 2017-PI-05
Nature du marché : Services
Procédure adaptée
nstance chargée des procédures de recours :
Tribunal Administratif de Grenoble
2, place de Verdun - BP 1135 - 38022 GRENOBLE
Tél. : 0476429000 - Fax : 0476422269

Attribution du marché
Nombre d'offres reçues : 6
Date d'attribution : 20/07/17
Marché n° : 2017-PI-05
ARTELIA E&E, 6, rue de Lorraine, 38130 Echirolles
Montant HT : 200 000,00 Euros
Envoi le 16/10/17 à la publication
Pour retrouver cet avis intégral, allez sur http://www.mp74.fr

845357400

www.marchespublics.ledauphine-legales.com
Une plateforme complète de dématérialisation
Un guichet unique
pour publier sur les supports de votre choix
en mode XML:
le Dauphine Libéré, BOAMP, JOUE
200 titres à votre disposition
dans notre base de données

VENTES AUX ENCHÈRES

Ventes judiciaires

SELARL JURIS MONT BLANC

Sté d'Avocats au Barreau de BONNEVILLE
21, avenue de la Libération - 74300 CLUSES
tél. : 04.50.96.15.74, fax. : 04.50.98.30.52

VENTE AUX ENCHÈRES
En 1 lot d'une maison d'habitation avec cave
sis à NANCY SUR CLUSES (74300), 28, Route de Nancy sur Cluses.

FIXÉE AU JEUDI 23/11/2017 A 14H00,
à l'audience de vente de Madame le Juge de l'Exécution, chargée des Saisies Immobilières près le Tribunal de Grande Instance de Bonneville (74130), Palais de Justice, Quai du Parquet

DÉSIGNATION DES BIENS
Sur la Commune de NANCY SUR CLUSES (74300), une maison d'habitation, à savoir 1/5ème d'une maison mitoyenne, d'une superficie de 79,39 m² composée, en rez-de-chaussée d'une cuisine, d'une salle de bains/WC et d'un séjour, au 1er étage d'un palier, d'une chambre, d'un dégagement dressing et de 2 pièces, de combles accessibles par la chambre située au 1er étage, ainsi que d'une cave accessible depuis l'extérieur, cadastrée Commune de NANCY SUR CLUSES Section A n° 2380, sise 28, Route de Nancy sur Cluses - 74300 NANCY SUR CLUSES
le tout plus amplement décrit au procès-verbal descriptif avec dossier de diagnostics techniques établi le 3/4/2017 par Me J.M. HUGON, Huissier de Justice, annexé au cahier des conditions de vente contenant les clauses et conditions de la vente, déposé le 3/8/2017 au secrétariat-greffe du Juge de l'Exécution chargé des saisies immobilières près le Tribunal de Grande Instance de BONNEVILLE (74) sous le n°17/00958, où chacun peut en prendre connaissance.

MISE A PRIX : 100.000,00 € (cent mille Euros),
avec baisse de quart, puis de moitié, à défaut d'enchérisseurs

RENSEIGNEMENTS
1 - au Greffe du service des saisies-immobilières du TGI de BONNEVILLE (tél. : 04.50.25.48.00)
2 - au Cabinet de la SELARL JURIS MONT BLANC, Avocat poursuivant (tél. : 04.50.96.15.74)

Fait et rédigé à CLUSES, le 9 octobre 2017
Pour la SELARL JURIS MONT BLANC, Me C. PERNOLLET

843780200

AVIS

Avis administratifs

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE THÔNES

Révision des plans de prévention des risques naturels

Le public est informé que, par arrêté préfectoral n° DDT-2017-1854 en date du 12 octobre 2017, j'ai prescrit la révision des plans de prévention des risques naturels de la commune de Thônes.
Cet arrêté sera affiché pendant la durée d'un mois à la mairie de Thônes et au siège de la communauté de communes des vallées de Thônes. Il fait l'objet d'une publicité par voie de presse locale et d'une mention au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Le préfet

845378100

Enquêtes publiques

MAIRIE DE LARRINGES

Avis relatif à l'enquête publique Révision allégée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté n° A2017-29 en date du 5 septembre 2017, le Maire de la Commune de LARRINGES a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision allégée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme de LARRINGES, pour une durée de 32 jours, **du 16 octobre 2017 au 16 novembre 2017.**
Cette révision allégée porte uniquement sur les parcelles cadastrées section A n° 972 et 973 (secteur de Pugny) et la suppression de l'emplacement réservé n° 9.
Monsieur Jean-Pierre LAFOND a été désigné par le Président du Tribunal Administratif de GRENOBLE pour exercer les fonctions de commissaire enquêteur.
A cet effet, la mise à disposition du dossier au public se déroulera à la mairie de Larringes du lundi 16 octobre 2017 au jeudi 16 novembre 2017 à 12 heures, aux jours et heures habituels d'ouverture. Toute personne pourra sur sa demande et à ses frais obtenir communication du dossier mis à disposition du public.
Le commissaire enquêteur recevra le public à la mairie de LARRINGES, 1, place du Village, 74500 LARRINGES, les :
- Lundi 16 octobre 2017 de 9 heures à 12 heures
- Mardi 31 octobre 2017 de 15 heures à 18 heures
- Jeudi 16 novembre 2017 de 9 heures à 12 heures
Pendant la durée de l'enquête, les observations et propositions du public pourront être consignées dans le registre d'enquête mis à disposition du public à la mairie de LARRINGES aux jours et heures habituels d'ouverture, adressées par courrier postal à l'adresse suivante :
Mairie de LARRINGES, Monsieur le Commissaire Enquêteur , 1, place du Village, 74500 LARRINGES ou adressées par messagerie électronique via l'adresse mail dédiée, uniquement du 16 octobre 2017 à 9 heures au 16 novembre 2017 à 12 heures: plu@larringes.fr.

837615300

COMMUNE DE VINZIER

VINZIER

Avis d'enquête publique

Le commissaire-enquêteur recevra les observations du public en mairie de Vinzier les :
- mardi 17 octobre 2017 de 14 h 00 à 17 h 00,
- jeudi 26 octobre 2017 de 09 h 00 à 12 h 00,
- samedi 4 novembre 2017 de 09 h 00 à 12 h 00,
- mardi 7 novembre 2017 de 16 h 00 à 19 h 00,
- vendredi 17 novembre de 14 h 00 à 17 h 00.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, transmis au maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête, seront tenus à la disposition du public à la mairie de Vinzier et sur Internet à l'adresse suivante :
http://www.vinzier.com/plu-revision-2017-2018/contenu_4579.html, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique.

840845400

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Communes des HOUCHES et de CHAMONIX-MONT-BLANC

Avis d'ouverture d'enquête publique

Le public est informé que par arrêté préfectoral n° DDT-2017-1846 du 9 octobre 2017 est prescrite, sur le territoire des communes des HOUCHES et de CHAMONIX-MONT-BLANC, une enquête publique, au titre des articles L214-1 à L214-6 du code de l'environnement et des articles L341-1 et R341-1 et suivants du code forestier, sur la demande de TACONNAZ ÉNERGIE, relative au projet d'aménagement d'une centrale hydroélectrique sur le torrent de Taconnaz.

L'enquête publique se déroulera en Mairie des HOUCHES (siège de l'enquête), ainsi que dans la commune de CHAMONIX-MONT-BLANC, pendant 33 jours, du lundi 6 novembre 2017 au vendredi 8 décembre 2017 inclus, où le public pourra prendre connaissance du dossier pendant les heures d'ouverture des Mairies.
Le dossier de demande d'autorisation pourra être également consultable sur le site Internet des services de L'État www.haute-savoie.gouv.fr pendant toute la durée de l'enquête publique.
Monsieur Jean-Claude REYNAUD, professeur d'histoire-géographie, en retraite, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur.
Les observations pourront être consignées sur les registres d'enquête déposés en Mairies, ou adressées, par écrit, au commissaire-enquêteur titulaire en Mairie des HOUCHES. Le public pourra éventuellement transmettre ses observations. par voie électronique à l'adresse : ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr

Le commissaire-enquêteur titulaire siégera en personne en Mairies

Communes	Dates permanence	Heures permanence
LES HOUCHES	6 novembre 2017 8 décembre 2017	9 h -12 h 14 h-17 h
CHAMONIX MONT -BLANC	15 novembre 2017 25 novembre 2017	14 h-17 h 9 h-12 h

Après clôture de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur sera déposée dans les Mairies concernées et publiée sur le site Internet des services de L'État. Ces documents seront tenus à la disposition du public pendant un an, à compter de la date de clôture de l'enquête.

Pour le préfet et par délégation
P/Le directeur départemental des territoires
La chef du service eau-environnement, Isabelle LHEUREUX

844044000

COMMUNE DE NEUVECELLE

Ouverture d'enquête publique - Révision n° 4 du PLU

Par arrêté N° 2017-64 du 9 octobre 2017 et arrêté modificatif n° 2017-68 du 13 octobre 2017, Madame le Maire de la Commune de NEUVECELLE a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision n° 4 du PLU arrêté par le Conseil Municipal.
Les caractéristiques principales du PLU portent sur les orientations générales du PADD suivantes :
- Laisser aux générations futures des possibilités de vivre à Neuvecelle
- Redynamiser la population ;
- Recentrer le village et le bâti ;
- Préserver le patrimoine commun ;
- Préserver l'environnement.
A cet effet, Monsieur Jean-Paul VESIN exerçant la profession de Technicien Forestier de Territoire a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif.
L'enquête se déroulera à la Mairie de NEUVECELLE (42, avenue de Verlagny - 74500 NEUVECELLE), du lundi 6 novembre 2017 à 8 heures 30 au mercredi 6 décembre 2017 inclus à 19 heures 30 aux jours et heures habituels d'ouverture pour une durée de 31 jours.
Au terme de l'enquête, le PLU sera soumis au conseil municipal pour approbation.
Le commissaire enquêteur recevra à la Mairie de NEUVECELLE, les:
- Lundi 6 novembre 2017 de 8 heures 30 à 12 heures,
- Samedi 18 novembre 2017 de 8 heures 30 à 12 heures,
- Jeudi 23 novembre 2017 de 16 heures à 19 heures 30,
- Mardi 28 novembre 2017 de 8 heures 30 à 12 heures
- Mercredi 6 décembre 2017 de 16 heures à 19 heures 30.
Le public pourra consulter le dossier d'enquête et consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet à la mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture, du lundi au mercredi de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures à 16 heures 30, le jeudi de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures à 18 heures, le vendredi de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures à 16 heures 30.
En outre, et aux mêmes jours et heures habituels d'ouverture, un accès gratuit au dossier de l'enquête publique est garanti par un poste informatique à la Mairie de NEUVECELLE (42, avenue de Verlagny - 74500 NEUVECELLE).
Les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête sont disponibles en mairie.
Pendant la durée de l'enquête, les observations et propositions sur le projet de PLU arrêté pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé à la mairie de NEUVECELLE. Elles pourront également être adressées par écrit au commissaire enquêteur, par voie postale à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique ou par courrier électronique à l'adresse suivante :
enquete-publique-plu2017@neuvecelle.fr
Son rapport et ses conclusions transmis au Maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête seront tenus à la disposition du public à la Mairie de NEUVECELLE (42, avenue de Verlagny - 74500 NEUVECELLE) aux jours et heures habituels d'ouverture et ce, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête ainsi que sur le site internet de la commune : www.mairie-neuvecelle.fr.

844583200

PRÉFET

Le dossier de demande d'autorisation pourra être également consultable sur le site internet de la préfecture www.haute-savoie.gouv.fr pendant toute la durée de l'enquête publique.
Madame Émilie Robert est désignée en qualité de commissaire-enquêteur titulaire.
Les observations du public pourront être directement portées sur le registre par les intéressés eux-mêmes, adressées par écrit au commissaire-enquêteur ou transmises par voie électronique à l'adresse ddt-aire-bonneville-atmb@haute-savoie.gouv.fr

Le commissaire-enquêteur siègera en personne en mairie de Bonneville, les :

Dates de permanence	Heures de permanence
lundi 25 septembre 2017	9 h 00 à 12 h 00
jeudi 5 octobre 2017	14 h 00 à 17 h 00
samedi 14 octobre 2017	9 h 00 à 12 h 00
mercredi 25 octobre 2017	14 h 00 à 17 h 00
mercredi 8 novembre 2017	14 h 00 à 17 h 00

Après clôture de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur sera déposée dans la mairie de Bonneville et publiée sur le site internet de la préfecture. Ces documents seront tenus à la disposition du public pendant un an, à compter de la date de clôture de l'enquête.

845224500

Plan local d'urbanisme

Communauté de Communes du Canton de Rumilly

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON DE RUMILLY

Approbation du projet de modification simplifié n° 1 du plan local d'urbanisme Commune de BOUSSY (Haute-Savoie)

La délibération n° 2017_DEL_131 du 25 septembre 2017 du conseil communautaire de la communauté de communes du Canton de Rumilly approuve le projet de modification simplifiée n° 1 du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de BOUSSY.
Cette délibération peut être consultée à la communauté de communes du Canton de Rumilly où elle fait l'objet d'un affichage durant un mois.
Le dossier du plan local d'urbanisme est tenu à la disposition du public :
• en mairie de BOUSSY aux heures d'ouverture de la mairie : mardi 8 h 30 à 11 h 00 et jeudi de 16 h 30 à 19 h.
• Au siège de la communauté de communes du Canton de Rumilly, 3, place de la Manufacture à Rumilly, 74150, aux jours et heures habituels d'ouverture : du lundi au Jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h et le vendredi de 8 h 30 à 12 h.
• Sur le site internet de la communauté de communes du Canton de Rumilly : www.cc-canton-rumilly.fr - Rubrique Aménagement du Territoire et Urbanisme - PLU

845151600

Grand Annecy

GRAND ANNECY AGGLOMÉRATION

Approbation de la modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Epagny Metz-Tessy secteur de Epagny (Haute-Savoie)

Vu la délibération n° 2017/490 du 28/09/2017 du Conseil Communautaire du Grand Annecy, le projet de modification simplifiée n°1 du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Epagny Metz-Tessy secteur de Epagny été approuvé.
Cette délibération peut être consultée au siège du Grand Annecy et en mairie de Epagny Metz-Tessy (site de Epagny et site de Metz-Tessy) où elle fait l'objet d'un affichage durant 1 mois.
Le dossier de modification simplifiée du plan local d'urbanisme est tenu à la disposition du public :
• En mairie de Epagny Metz-Tessy aux jours et heures d'ouverture habituels de la mairie
• Au siège du Grand Annecy, 46, avenue des Iles à Annecy 74000, Direction de l'aménagement, aux jours et heures d'ouverture suivants du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.
• En ligne, sur le site internet du Grand Annecy : www.grandannecy.fr

845194400

Grand Annecy

GRAND ANNECY AGGLOMÉRATION

Approbation du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Menthon-Saint-Bernard (Haute-Savoie)

Vu la délibération n° 2017/485 du 28/09/2017 du Conseil Communautaire du Grand Annecy, le projet de révision-élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Menthon-Saint-Bernard a été approuvé.
Cette délibération peut être consultée au siège du Grand Annecy et en mairie de Menthon-Saint-Bernard où elle fait l'objet d'un affichage durant 1 mois.
Le dossier de révision du plan local d'urbanisme est tenu à la disposition du public :
• En mairie de Menthon-Saint-Bernard aux jours et heures d'ouverture habituels de la mairie
• Au siège du Grand Annecy, 46, avenue des Iles à Annecy 74000, Direction de l'aménagement, aux jours et heures d'ouverture suivants du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
• En ligne, sur le site internet du Grand Annecy : www.grandannecy.fr

845196700

Grand Annecy

GRAND ANNECY AGGLOMÉRATION